

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 16 octobre 2015

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 27 octobre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 octobre 2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS - RENOUELEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017 - PRINCIPE DE LA GRATUITE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Alain CHAUFFIER à Gérard GIBAUT, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Thierry DEVAUTOUR à Bruno JUGE, Véronique HENIN-FERRER à Christian BREMAUD, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Michel PAILLEY à Dominique SIX, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Joël MISBERT par Michel HALGAN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Sylvie DEBOEUF, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 OCTOBRE 2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS - RENOUELEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017 - PRINCIPE DE LA GRATUITE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire, est compétente pour l'organisation des transports collectifs. A ce titre et dans le cadre du renouvellement des contrats de transport, elle s'interroge sur la refonte de son réseau pour l'adapter au plus près de son usage réel. Elle souhaite également promouvoir une démarche globale de mobilité alternative (vélo, auto partage, covoiturage...). Cette nouvelle approche doit permettre d'optimiser l'affectation des moyens pour proposer la gratuité pour tous des transports collectifs de la CAN à titre expérimental.

Cet objectif ambitieux doit permettre :

Du point de vue social :

- De répondre à l'esprit du droit au transport pour tous voulu par la Loi LOTI (Loi d'Orientation des Transports Intérieurs),
- De redonner du pouvoir d'achat aux citoyens dans un contexte où la part des transports a une place significative dans le budget des familles ;
- De proposer une alternative à la voiture particulière et d'offrir à tous la possibilité de se déplacer librement sur le territoire ;
- De rendre l'utilisation des bus plus conviviale et plus simple ;
- D'augmenter l'autonomie et le besoin de liberté des jeunes ;
- De favoriser l'ouverture du transport collectif à toutes les composantes de la population.

Du point de vue environnemental :

- De limiter l'usage de la voiture particulière avec un report significatif vers le transport collectif et donc de limiter la congestion ;
- De limiter les nuisances (amélioration de la qualité de l'air, diminution du bruit) ;
- D'améliorer le cadre de vie.

Du point de vue de la mobilité :

- D'augmenter significativement la fréquentation des transports collectifs ;
- D'attirer de nouveaux usagers ;
- De créer de la mobilité alternative ;
- De développer l'intermodalité avec les autres modes de déplacements alternatifs présents ou à mettre en œuvre ;

Ainsi, la gratuité s'entend comme une composante de l'approche globale de la mobilité que la CAN souhaite mettre en œuvre.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Décider du principe de gratuité des transports collectifs de l'agglomération du niortais à titre expérimental.

Motion adoptée par 65 voix Pour et 16 voix Contre, Abstention : 0.

Pour : 65
Contre : 16
Abstention : 0
Non participé : 1 (Marc THEBAULT)

Jérôme BALOGE

Président